

Cross Disciplinary Program (CDP)

Appel à projets interdisciplinaires 2017

IDEX Université Grenoble Alpes

L'IDEX Université Grenoble Alpes lance un deuxième appel à projets pour soutenir ses activités de recherche interdisciplinaire¹, un des deux focus de l'IDEX. Les projets sollicités devront de plus contribuer à la politique et à la visibilité internationale du site. Il s'agit d'une action de soutien et de *financements leviers* à des initiatives nécessitant un investissement important. Le nombre de projets qui pourront être retenus dépend de la subvention définitive de l'IDEX. Dans le choix des projets labellisés, seront pris en compte le résultat de l'appel CDP 2016, la stratégie de l'IDEX en matière de recherche et la couverture des disciplines et des pôles de recherche.

Les projets retenus devront :

- structurer une communauté scientifique et assembler des compétences de recherche diversifiées visant à produire des savoirs nouveaux pour mieux répondre à des enjeux majeurs, à la croisée des défis sociétaux et économiques et scientifiques,
- développer des actions visant à améliorer la visibilité internationale de Grenoble Alpes,
- développer des relations internationales avec des partenaires de haut niveau sur le thème du projet,
- développer des actions visant à attirer des talents,
- déployer dans la durée une dynamique pérenne autour de l'enjeu du projet.

Les projets incluant des partenaires nationaux ou internationaux hors IDEX Université Grenoble Alpes ou des entreprises sont éligibles, mais seules les activités des laboratoires ayant comme tutelle un partenaire de l'IDEX seront financées. Par ailleurs, les proposant sont fortement encouragés à contribuer aux objectifs de l'IDEX en formation à travers les appels d'offres IDEX de ce domaine.

Critères de recevabilité

- Les projets doivent rassembler des équipes de recherche de différents laboratoires appartenant à :
 - au moins deux pôles de recherche ou
 - au moins un pôle de recherche et le Cea-Tech.
- Les personnes prenant des responsabilités scientifiques ou techniques dans le projet ne doivent être membre ni du jury, ni d'un directoire de pôle de recherche, ni du comité de pilotage de l'IDEX.

¹ Nous utilisons dans ce texte la notion d' "interdisciplinarité" dans un sens large couvrant la pluri-, multi-, trans- et inter-disciplinarité.

- Le responsable scientifique et technique doit appartenir à une unité de recherche associée à un des partenaires de l'IDEX.
- Les dossiers sous forme électronique doivent être soumis dans les délais, au format demandé et complets, selon la procédure décrite ci-après.

Comme pour l'appel à projets CDP 2016, les projets à l'interface des Sciences, Technologies et Santé d'une part et les Sciences Humaines et Sociales d'autre part sont encouragés.

Critères d'évaluation pour l'expertise externe

- Recherche et caractère interdisciplinaire
 - La pertinence des verrous scientifiques et technologiques identifiés.
 - La clarté et la pertinence des objectifs du projet de recherche.
 - La crédibilité de la démarche scientifique proposée, la cohérence et l'efficacité du plan de travail.
 - Le bien-fondé de l'interdisciplinarité. En particulier, il doit être expliqué comment chaque discipline fera avancer ses connaissances propres et en quoi le projet contribue à de nouvelles connaissances. L'engagement de chaque discipline dans le projet doit être chiffré en termes d'ETP.
 - Le degré d'ambition du projet, le potentiel d'innovation, et jusqu'à quel point le projet va au-delà de l'état de l'art.
 - Le positionnement national et international.
- Visibilité et relations internationales, attractivité des talents
 - La qualité des partenariats internationaux et leur mise en œuvre.
 - La qualité des engagements en termes d'amélioration de la visibilité internationale et les actions pour les atteindre.
 - Les engagements en termes d'attractivité des talents.
- Moyens et pérennité du projet
 - Le projet doit démontrer la capacité du consortium à attirer d'autres financements (ANR, Europe, Entreprises, Collectivités, ...) pour soutenir ses activités.
 - Les perspectives au-delà de la période de financement levier IDEX.
- Gouvernance et fonctionnement du projet
 - La qualité de la gouvernance envisagée et sa justification en fonction des objectifs d'efficacité et de transparence du projet.
 - Le mode de fonctionnement et de répartition des moyens.
 - Le projet doit s'engager à répondre aux exigences de remontée d'indicateurs et d'évaluation à mi-parcours.

Critères de sélection

- Qualité scientifique du projet sur la base des évaluations externes.
- Eléments apportés lors des auditions.
- Interdisciplinarité : les projets doivent rassembler des enseignants-chercheurs et chercheurs de différentes disciplines. Pour apprécier l'aspect interdisciplinaire du projet, seules les disciplines impliquées de manière significative en termes de personnes (ETP) seront prises en compte.
- Insertion des projets dans les stratégies recherche de l'IDEX, nationales et européennes.
- Respect des grands équilibres thématiques en prenant en compte les résultats de l'appel à projets CDP 2016.
- Effet d'entraînement des projets.
- Potentiel des projets à construire des communautés visibles à l'international.
- Caractère disruptif / prise de risque des projets à fort potentiel.

Demande financière

Le budget par projet est composé par :

1. la subvention demandée à l'IDEX,
2. les apports des partenaires de l'IDEX,
3. éventuellement des co-financements extérieurs (ANR, Europe, Entreprises, Collectivités, ...).

Sont éligibles à la subvention IDEX :

- des dépenses masse salariale pour doctorants, post-doctorants, personnels techniques en appui à la recherche, visiteurs, indemnités de stages, bourses master niveau 2 pour primo-arrivants, ...
- autres dépenses de fonctionnement : consommable, frais de déplacement, ...
- dépenses d'investissement en équipement.

Le projet doit choisir entre deux montants de subvention :

1. 0,75 M€
2. 1,5 M€

Le montant de la subvention en cas de labellisation peut être revu.

Chaque projet doit veiller à ce que les apports des partenaires de l'IDEX ajoutée aux co-financements extérieurs éventuels soient dans un rapport d'au moins 3,5 fois la subvention demandée.

Les apports des partenaires peuvent être constitués :

- des salaires des permanents et des non-permanents (hors ceux financés par la subvention Idex) impliqués dans le projet,
- des frais d'environnement des personnes impliquées dans le projet,
- de l'amortissement des équipements utilisés dans le projet,
- des frais de fonctionnement liés au projet...

Processus d'évaluation

L'évaluation des propositions suivra les étapes suivantes :

- Chaque proposition sera évaluée par au moins deux rapporteurs de préférence hors site Grenoble Alpes. Chaque porteur de projet a la possibilité de proposer 3 rapporteurs externes au site.
- Une commission incluant à minima le porteur de l'IDEX, des membres de la Commission exécutive (ComEx) Recherche et Valorisation et les directeurs des pôles fera une sélection de propositions à auditionner.
- Suite aux auditions des projets, la ComEx fera une proposition de projets à financer au Comité de pilotage (COFIL) IDEX.

Processus de candidature

- Date limite de dépôt des dossiers : 15 septembre 2017 à 13h00, heure Paris.
- Site de soumission : <https://projects-call.univ-grenoble-alpes.fr>.

Dossier de soumission

Le dossier de soumission est composé a minima des éléments suivants :

- Fiche du projet en anglais (tableau) :
 - Les CV courts du porteur et quatre autres membres du consortium,
 - Pôles et disciplines impliquées,
 - Equipes/laboratoires impliqués.
- Résumé en français (max. 1 page).
- Executive summary en anglais (max. 1 page).
- Description scientifique du projet (max. 13 pages au total)
 - Enjeux scientifiques et socio-économiques (max. 2 pages),
 - Verrous scientifiques et technologiques (max. 2 pages),
 - Démarche scientifique, plan de travail et résultats attendus (max. 5 pages),
 - Bien-fondé et valeur ajoutée de l'interdisciplinarité (max. 1 page),
 - Actions pour attirer des talents (max. 1 page),
 - Actions pour améliorer la visibilité internationale et développer les relations internationales (max. 2 pages).

- Organisation et fonctionnement du projet (max. 2 pages).
- Stratégie de pérennisation du projet (max. 1 page).
- Rapporteurs proposés : 3 max.
- Fiche financière : demande et apports (tableau).
- Compétences et expertises des participants (tableau).

Il est fortement encouragé que les propositions soient rédigées en anglais. Les propositions rédigées en français seront traduites en anglais, si le choix des rapporteurs l'exige. Les rapporteurs auront dans ce cas la proposition en anglais et en français. Les résumés dans les deux langues sont dans tous les cas obligatoires.

Contact

Pour toutes vos questions : cdp-question@univ-grenoble-alpes.fr